



PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

19 NOVEMBRE 2024

L'an 2024, le dix-neuf novembre à 20h15, le Conseil Municipal de la commune d'ÉANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOULAS Raymond, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 13/11/2024.

Nombre de membres élus : 11

Nombre de membres convoqués : 11

Présents : Raymond SOULAS ; Gisèle GESLIN, Daniel NOURY ; Cédric VALAIS ; Florent BONDU ; Thérèse MONNET ; Céline ROUSSEL ; Patricia BOUCAULT, Alexis JOLY, Mickaël YOU.

Excusé(es) : Marie ALONSO qui a donné pouvoir à Gisèle GESLIN

Absent(es) :

Secrétaire de la séance : Alexis JOLY

Ordre du

- 1) **SDE 35 : rapport annuel 2023.**
- 2) **Finances : devis tables et chaises.**
- 3) **Finances : devis filet de foot.**
- 4) **Finances : facturation de l'entretien des pelouses privées.**
- 5) **Finances : demande de subvention de l'école privée Saint Jean Baptiste.**
- 6) **Assainissement : avis sur le transfert de compétence.**
- 7) **Divers**
 - Liste des naissances.
 - Liste des nouveaux arrivants.
 - Illuminations de Noël.
 - Date du repas.
 - Préparation des vœux

Le procès-verbal de la séance du 22 octobre est approuvé à l'unanimité.

2024-11-01 : SDE : rapport d'activité 2023.

Comme tous les ans, le SDE a transmis le rapport de son activité 2023. Le conseil doit en prendre connaissance et faire d'éventuelles remarques.

Le conseil,

- Prend acte de ce rapport.
- N'émet aucune observation sur celui-ci.

2024-11-02 : Finances : devis de tables et de chaises.

Lors du dernier conseil, Monsieur le Maire avait fait lecture d'une demande de différentes associations qui souhaitaient un surplus de 6 tables et 16 chaises à la salle Pierre et Marie Curie afin d'avoir moins de manipulations à faire lors de différentes manifestations.

Des devis ont été demandés :

	Mobilier	Prix HT
Manutant	Chaises	769.12€ HT
	Tables	1 356.66€ HT
Challenger	Chaises	1139.20€ HT
	Tables	959.16€ HT

Total Manutant : 2 125.78€ HT

Total Challenger : 2 098.36€ HT

Le Conseil, à l'unanimité,

- Décide de retenir le devis de la société Challenger pour un montant total de 2 098.36€ HT
- Autorise Mr le Maire à signer le devis.

2024-11-03- Finances : filets de foot.

La société Challenger a proposé lors de son devis concernant les tables et chaises de nous offrir les filets de foot, le conseil a accepté cette proposition.

2024-11-04- Facturation de l'entretien des pelouses privées.

Evoqué lors du dernier conseil en « divers ». Il avait été mentionné que l'agent technique tondait, quand il faisait l'entretien du lotissement, la pelouse des lots vendus mais non encore construits. Il avait été proposé que ce travail soit facturé aux propriétaires des lots et le conseil, en discutant, avait proposé 50€ de l'heure.

Afin de facturer le travail réalisé, il appartient de fixer par délibération le prix de l'heure.

Le conseil, à l'unanimité,

- Décide de facturer l'entretien des lots privés du lotissement fait par l'agent technique.
- Décide de fixer le montant à facturer à 50€ de l'heure.
- D'autoriser Mr le Maire à passer les écritures comptables.

2024-11-05- Finances : demande de subvention de l'école Saint Jean Baptiste.

L'école Saint Jean Baptiste de Martigné a transmis une demande de subvention de fonctionnement pour les enfants d'Eancé scolarisés dans cette école. Il y a 2 enfants de maternelle et 2 enfants de primaire.

Il est demandé au conseil combien il souhaite verser comme subvention à l'école Saint Jean Baptiste.

Le conseil, après délibération et à l'unanimité :

- Décide de ne pas verser de subvention à l'école Saint Jean Baptiste de Martigné Ferchaud car la commune d'Eancé dispose d'un RPI qui est en capacité d'accueillir les enfants d'Eancé inscrits à Martigné-Ferchaud. De plus Martigné-Ferchaud dispose d'une école publique pouvant aussi accueillir les enfants d'Eancé.

2024-11-06- Assainissement : avis sur le transfert de compétence à Roche aux Fées Communauté.

La communauté de communes a transmis des documents afin que chaque élu du territoire puisse donner son avis sur le transfert de la compétence « assainissement » à Roche aux Fées Communauté.

Après délibération et avoir voté à bulletin secret :

Les membres du conseil municipal donnent un avis favorable (10 « oui » et 1 « non ») au transfert de la compétence « Assainissement » à Roche aux fées Communauté.

2024-11-07- relance consultation pour la création de deux logements sociaux (point ajouté à l'ordre du jour).

Suite à une erreur dans la consultation, il est nécessaire d'autoriser Monsieur le Maire à relancer la consultation.

Le Conseil, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à relancer la consultation des entreprises pour la création des deux logements sociaux.

Divers

Liste des naissances.

Liste des nouveaux arrivants.

Illuminations de Noël.

Date du repas.

Préparation des vœux

La séance est levée à 22h30.

Prochain conseil municipal : 17 décembre 2024

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture des délibérations le 22/11/2024 et de la publication le 22/11/2024.

Fait à EANCÉ le 22/11/2024

Le Maire,
R.SOULAS

Le secrétaire de séance,
Alexis JOLY

